

FEDERATION TAHITIENNE DE TRIATHLON

***GUIDE DE RECOMMANDATIONS
SANITAIRES POUR LES
ENTRAINEMENTS &
LES MANIFESTATIONS
SPORTIVES AFFILIEES
A LA F.T.TRI.***



SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	3
2.	RECOMMANDATIONS INDIVIDUELLES	3
3.	ASSURANCES	3
4.	PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES ENTRAÎNEMENTS DES CLUBS	4
5.	ORGANISATION D'ÉVÉNEMENT ET LOGISTIQUE	5
6.	GESTION DE L'ÉQUIPE D'ORGANISATION	5
7.	ACCUEIL DES SPECTATEURS	5
8.	CONDITION D'ACCÈS À UNE ÉPREUVE	6
9.	RECOMMANDATIONS MÉDICALES POUR L'ORGANISATEUR	6
1.	Communication et Sensibilisation	6
10.	INSTALLATION DES LIEUX	6
11.	INSCRIPTIONS AUX COURSES & RETRAIT DES DOSSARDS	6
1.	Inscriptions	6
2.	Retrait des dossards	6
12.	BRIEFING & INFORMATIONS DE COURSE	7
13.	AIRE DE TRANSITION	7
14.	NATATION	8
15.	CYCLISME	8
16.	COURSE À PIED	8
17.	RAVITAILLEMENT	8
18.	ZONE DE PÉNALITÉ	9
19.	ZONE D'ARRIVÉE	9
20.	CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE	9
21.	RESUMÉ DU GUIDE SANITAIRE POUR LES MANIFESTATIONS	10

1. INTRODUCTION

La Fédération Tahitienne de Triathlon (F.T.TRI.) a établi un guide des recommandations sanitaires et sportives à faire appliquer dans le cadre de l'organisation d'une manifestation sportive. De ce fait, les mesures temporaires et nécessaires à une bonne reprise des compétitions garantissent à tous les acteurs une bonne sécurité sanitaire. Ces recommandations viennent s'ajouter aux directives de l'institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie française (I.J.S.P.F.).

Le cas échéant, les recommandations gouvernementales et/ou des autorités locales prévalent sur les recommandations fédérales. Il est de la responsabilité de l'organisateur d'appliquer les principes décrits dans ce document, ou dictés par ses autorités locales. Nous rappelons ici que, selon les directives en vigueur du gouvernement : « tout rassemblement de plus de 50 personnes, sur la voie publique ou dans tout lieu ouvert au public, sera soumis à déclaration préalable en lien avec les maires. Cette déclaration devra préciser les mesures sanitaires qui seront prises par les organisateurs et qui seront fixées par un arrêté. Si la manifestation ne remplit pas les conditions nécessaires, elle sera interdite. » ARRETE n° 1233 CM du 12 août 2020 modifiant l'arrêté n° 1065 CM du 16 juillet 2020 portant mesures de prévention pour faire face à l'épidémie de covid-19.

En cas de besoin et d'évolution de la crise sanitaire, les recommandations détaillées dans ce document seront amendées en conséquence.

2. RECOMMANDATIONS INDIVIDUELLES

Ce qui suit s'applique à toutes les personnes impliquées dans l'événement - concurrents, bénévoles, officiels, prestataires, etc....

Les réglementations et les conseils du gouvernement en matière d'hygiène doivent être suivis à tout moment pour réduire le risque de transmission du virus.

Plus d'informations sur : <https://www.service-public.pf/dsp/covid-19/>

3. ASSURANCES

L'assureur Gras Savoye fournit une assurance responsabilité civile événementielle pour les organisations affiliées à La F.T.TRI. Cette couverture d'assurance est fournie pour tout événement autorisé qui est organisé conformément à ses directives d'organisation.

Tous les compétiteurs (licenciés à la Fédération Tahitienne de Triathlon et compétiteurs titulaires d'une licencié journalière) participant aux triathlons et aux épreuves enchainées autorisés, bénéficient d'une assurance responsabilité civile. Dans tous les cas, leur couverture reste en place à condition que toutes les directives et réglementations soient respectées.

L'organisateur, quant à lui, doit mettre tout en oeuvre pour assurer la sécurité des participants et éviter la propagation du virus.

4. PROTOCOLE SANITAIRE POUR LES ENTRAÎNEMENTS DES CLUBS

Par la présente, depuis le **14 août 2020 et jusqu'au 30 août inclus**, sous réserve de l'évolution sanitaire, l'Institut de la Jeunesse et des Sports (I.J.S.P.F.) a mis un protocole sanitaire pour limité la capacité d'accueil dans ses infrastructures afin de minimiser les risques de contamination du virus.

« *Propos liminaires du protocole sanitaire de l'ISPF, page 3 :*

- *Pour les structures ouvertes : une distanciation sociale d'au moins un mètre doit être respectée. Si la pratique de certaines disciplines sportives ne permet pas le respect de cette mesure, le port du masque devient obligatoire.*
- *Pour les structures fermées : le port du masque est obligatoire.*

De plus chaque installations, équipements et locaux appartenant à l'IJSPF auront désormais une capacité d'accueil limitée à 50 personnes, à l'exception des piscines (Pater et Taina) dont la capacité d'accueil est limitée à 30 personnes. »

La F.T.TRI, impose donc, à tous les clubs de triathlon, les consignes suivantes au sein des infrastructures de l'IJSPF :

Piscine Pater et Taina :

- Les nageurs respectent une distance de 1m entre eux.
- Il n'y aura pas plus de 30 personnes dont 24 nageurs en même temps dans la piscine.
- Ils nageront 4 par ligne.
- Les nageurs devront avoir leur propre matériel, pas d'échange de matériel.
- L'entraîneur respectera et fera respecter les consignes.

Piscine de Tipaerui :

- Il est demandé de porter un masque jusqu'à la sortie des vestiaires, en plus de continuer à respecter les gestes barrières.
- Pour ce qui est des pratiquants, douche savonnée et un maximum de 6 nageurs par couloirs.
- Demander aux parents de rester le moins possible durant les séances d'entraînement.

Vélodrome de la Fautaua :

- Les cyclistes respectent une distance de 2m à 4m entre eux.
- Il n'y aura pas plus de 50 personnes en même temps au sein du vélodrome.
- Les cyclistes devront avoir leur propre matériel, pas d'échange de matériel.
- L'entraîneur respectera et fera respecter les consignes.

Stade Pater et Punaruu :

- Les athlètes respectent une distance de 1m à 2m entre eux.
- Il n'y aura pas plus de 50 personnes en même temps au sein du stade Pater.
- Les athlètes devront avoir leur propre matériel, pas d'échange de matériel.
- L'entraîneur respectera et fera respecter les consignes.

A partir du **14 août 2020 et jusqu'au 30 inclus**, la F.T.TRI. propose une ré-organisation des créneaux d'entraînements afin de respecter la capacité d'accueil lors des entraînements inter-clubs du stade Pater.

Créneau concerné :

- Vendredi de 17h à 19h au stade Pater :
 - CNP Triathlon : maximum 12 athlètes (entraîneurs inclus),
 - Vahiné Triathlon : maximum 12 athlètes (entraîneurs inclus),
 - Fei Pi Triathlon : maximum 12 athlètes (entraîneurs inclus),
 - Kona Triathlon: maximum 12 athlètes (entraîneurs inclus).

5. ORGANISATION D'ÉVÉNEMENT ET LOGISTIQUE

Le format et la capacité d'accueil de votre événement doivent être aménagés afin de respecter les directives gouvernementales notamment sur les mesures de distanciation physique en vigueur.

En conséquence, seules les épreuves sans aspiration/abris peuvent être maintenues.

Cas particulier pour les événements accueillant un village d'exposants : Dans tous les cas, l'organisateur devra être en conformité avec la réglementation régissant l'accueil des marchés, notamment sur le strict respect de la capacité d'accueil et la distanciation physique.

6. GESTION DE L'ÉQUIPE D'ORGANISATION

Les procédures d'organisation de l'événement doivent être actualisés en intégrant les préconisations gouvernementales en vigueur lors du déroulement de l'évènement. Elles doivent être communiquées à l'avance à l'ensemble de l'équipe d'organisation de l'événement (professionnels et bénévoles inclus), et être respectées tout au long de la manifestation.

Le nombre de bénévoles requis lors de l'événement doit être revu et réduit au strict minimum, sans compromettre la sécurité des concurrents ou les principes d'organisation.

7. ACCUEIL DES SPECTATEURS

Considérant les spécificités de notre activité qui se pratiquent principalement en extérieur, il est très difficile pour un organisateur d'estimer le taux de spectateurs présents lors de l'événement. Néanmoins, dans un cadre général, il sera nécessaire de tenir compte de cette estimation afin de mettre en adéquation tous les aspects de l'accueil des concurrents, des spectateurs et de l'équipe d'organisation.

La Fédération Tahitienne de Triathlon vous recommande fortement de définir clairement des zones réservées aux spectateurs, aux athlètes et à l'équipe d'organisation, et de limiter au maximum, tout brassage des différents publics visés. Les zones d'accès restreintes aux spectateurs, doivent permettre aux concurrents de progresser en toute sécurité sur le parcours et d'avoir accès aux zones qui leur sont réservées. Il est aussi recommandé d'organiser le flux du public de manière unidirectionnelle afin de limiter au maximum tout croisement du public. Il est conseillé de limiter, autant que possible les sections de circulation étroites.



L'organisation doit tout mettre en oeuvre afin de permettre à chacun de repérer et d'identifier les différentes zones.

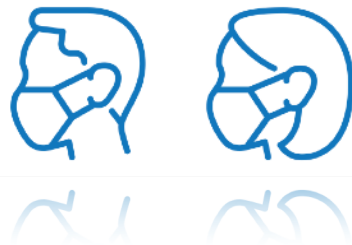
Nous vous invitons donc à :

- En amont de la manifestation, prévoir une communication du plan d'aménagement sur les réseaux sociaux, site internet et e-mailing aux participants ;
- Pendant la manifestation :

- un affichage, en hauteur, des zones réservées aux spectateurs, ou tout autre point de rassemblement possible ;
- des bandes sonores afin de rappeler les règles de bonnes conduites à tenir tout au long de la manifestation.

8. CONDITION D'ACCÈS À UNE ÉPREUVE

Le port du masque est obligatoire dans l'ensemble des espaces clos du site de la manifestation et des zones du site de course pour l'ensemble des acteurs de la manifestation. Les athlètes sont tenus de conserver leur masque jusqu'à la sortie de l'aire de transition pour le départ de l'épreuve.



9. RECOMMANDATIONS MÉDICALES POUR L'ORGANISATEUR

1. Communication et Sensibilisation

L'organisateur doit communiquer et informer l'ensemble des participants des risques et des bonnes pratiques à mettre en place afin de limiter les risques liés à la COVID-19. Cela doit se faire notamment par la mise en place d'affichage sur site rappelant les bonnes pratiques. Pour cela, l'organisateur peut utiliser les plaquettes de recommandations du ministère disponibles en annexe. L'information doit également se faire via des messages audio sur le site de la manifestation.

10. INSTALLATION DES LIEUX

Tous les lieux utilisés dans le cadre de l'événement auront leurs propres procédures et protocoles de gestion, que les organisateurs devront adopter et respecter pleinement. Utilisez des marquages sur le sol ou des panneaux pour indiquer clairement où les gens doivent faire la queue pour utiliser les installations, ainsi que le sens de circulation.

11. INSCRIPTIONS AUX COURSES & RETRAIT DES DOSSARDS

1. Inscriptions

Dans la mesure du possible, les inscriptions aux épreuves doivent être effectuées au préalable en utilisant un système d'inscription en ligne. Les inscriptions sur place sont interdites.

2. Retrait des dossards

Seuls les éléments essentiels à la compétition doivent être inclus dans le pack de course, tels que le dossard, la puce, le sticker vélo, le bonnet de bain, etc, le tout remis dans une enveloppe ou un sac fermé. Dans la mesure du possible, privilégiez une remise des dossards en extérieur. Il est important de réduire les contacts et le temps qu'un concurrent passe pour retirer son pack de course. Il est préférable d'éviter les goodies et autres documentations publicitaires, tout en réduisant autant que possible l'emballage.



Le marquage corporel peut être effectué par les concurrents eux-même avant l'accès à l'Aire de Transition. Des conseils seront fournis aux concurrents sur l'endroit où appliquer le marquage corporel. Le nombre maximum de concurrents autorisé dans l'espace de retrait des dossards aura un impact sur la durée d'ouverture des inscriptions. Envisagez d'ouvrir ce poste la veille ou d'augmenter les heures de retrait des packs de course.

Les mesures d'accueil sur ce poste doivent être identiques aux mesures d'accueil définies pour les commerces au moment du déroulement de l'évènement, tout en prenant en compte à minima :

- la mise à disposition de gel hydroalcoolique ;
- la capacité d'accueil dans la salle est limitée ;
- un sens de circulation unique doit être prévu ;
- les bénévoles assurant la distribution doivent porter un masque ;
- le port du masque pour les concurrents est recommandé ;
- la distanciation physique est signifiée par un marquage au sol.

12. BRIEFING & INFORMATIONS DE COURSE

Le briefing de course ainsi que l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement de l'évènement doivent être communiqués à chaque participant en amont de l'épreuve par voie électronique. **Un briefing physique sur place ne doit pas avoir lieu sous la forme habituelle.** Il faut au maximum éviter de regrouper les concurrents dans un même espace clos ou ouvert.

Nous vous conseillons également, dans la mesure du possible, d'organiser un briefing en direct sur les réseaux sociaux, permettant ainsi aux concurrents de poser des questions. Dans le cas contraire, veillez à communiquer le briefing suffisamment en amont (J-7), afin de permettre aux concurrents de poser leurs questions par mail.

Si des informations sont à communiquer impérativement le jour-J, elles doivent l'être par l'intermédiaire d'un système de haut-parleur sur l'ensemble du site de l'évènement.

13. AIRE DE TRANSITION

Limitez le temps alloué aux concurrents pour ranger leurs vélos et installer leur équipement afin que les concurrents passent le moins de temps possible dans un espace clos. Toutes les vérifications de l'équipement doivent être effectuées uniquement de manière visuelle.

Les concurrents doivent maintenir une distance de 1 mètre les uns des autres dans la zone d'attente à l'extérieur de la zone de transition. Les zones de vérification matériels des concurrents seront délimitées au sol (1m/2m) par les arbitres responsable de ces contrôles.

Dans la mesure du possible, les zones de transition doivent être élargies afin de fournir un espace supplémentaire pour la distanciation physique. Les organisateurs de l'évènement doivent fournir à chaque compétiteur un espace minimum de 2 mètres dans la zone de transition, et la distance entre deux rangées de supports doit être d'au moins 5 mètres.

14. NATATION

Les départs en eau libre doivent être effectués dans un système de départ roulant (type rolling start), avec des vagues de départ d'une capacité de 50 personnes maximum et une zone d'attente pour les concurrents, avec un espacement clairement marqué de 1 mètre entre chacun.

Dans la mesure du possible, les concurrents doivent pouvoir sortir de l'eau sans avoir besoin de l'assistance physique de bénévoles. Lorsque cela n'est pas possible, il est recommandé aux volontaires assurant cette fonction de porter des masques.

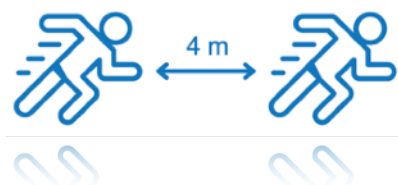
15. CYCLISME

Les concurrents doivent maintenir un écart minimum de **10 mètres** entre eux et ceux qui les précèdent. Les règles d'Aspiration Abri restent identiques à celles de notre réglementation générale fédérale, sauf pour la distanciation qui est à minima de 10 mètres quelle que soit la distance de la partie cycliste.



16. COURSE À PIED

Les concurrents doivent éviter de courir directement l'un derrière l'autre, à une distance inférieure à 4 mètres. Si la distance est moindre (par exemple lors d'une manœuvre de dépassement), il est recommandé de ne pas se rapprocher du concurrent dépassé.



Cas particulier du Duathlon : Les départs des duathlètes doivent être effectués dans un système de départ de type "rolling start" avec des vagues de départ d'une capacité de 50 personnes maximum et une zone d'attente pour les concurrents, avec un espacement clairement marqué de 1 mètre entre chacun.

Cas particulier du Bike & Run : Comme pour le Duathlon, le départ doit être effectué en "rolling start". Un espacement en zone d'attente entre les binômes doit être marqué de 1 mètre minimum. Cela ne s'applique pas entre les deux athlètes d'un même binôme. Il en est de même pour la distance de 4 mètres qui ne s'applique qu'entre les différents binômes.

17. RAVITAILLEMENT

Durant toute la durée de cette crise sanitaire, la F.T.TRI préconise des conditionnements individuels de type barre de céréales ou gels... des fruits non épluchés type bananes ou oranges... permettant aux coureurs d'enlever la peau par eux-même. Pour les boissons, il est préconisé de les fournir en petites bouteilles individuelles ou par l'intermédiaire de gobelets jetables remplis par un volontaire portant des protections adéquates. Les concurrents ne sont pas autorisés à se servir par eux-même.

- Ravitaillement intermédiaire : L'organisateur pourra, compte tenu des distances de course ou de la température extérieure, organiser des postes de ravitaillements

complémentaires. Les volontaires assurant cette fonction devront respecter les mesures de protection en vigueur au moment de la course.

- Ravitaillement Final : Chaque concurrent recevra un set de ravitaillement complet dans un sac individuel fermé et ne sera pas autorisé à le consommer sur place.

18. ZONE DE PÉNALITÉ

Les Pénalty Box et les zones de pénalité ne doivent pas être utilisées. Les pénalités de temps doivent être ajoutées au temps d'arrivée des concurrents.

19. ZONE D'ARRIVÉE

Alors que l'arrivée d'une compétition est généralement synonyme de fête du sport, la distanciation physique et les mesures d'hygiène doivent être respectées de façon primordiale. Les rubans d'arrivée ne doivent pas être utilisés. Demandez aux concurrents de retirer eux-mêmes leurs puces de chronométrage et de les placer dans des réceptacles, pour éviter que les volontaires n'aient à effectuer cette tâche.



Les équipes ne seront pas autorisées à se rassembler (cadre d'un relais par exemple). Il est nécessaire de limiter au strict minimum le nombre d'acteurs dans cette zone, et de n'autoriser que des personnes ayant une action dans sa gestion (à titre d'exemple, vous pouvez prévoir : 1 personne pour fluidifier la circulation des athlètes, 2 arbitres, 1 représentant de la chronométrie, et 1 speaker).

Ne pas remettre directement la médaille / le cadeau "Finisher" (le cas échéant) directement à l'athlète après son arrivée. Nous vous conseillons de les disposer sur une table, afin d'éviter que des volontaires ne les présentent et afin d'éviter tout contact physique.

Privilégiez la mise à disposition des résultats en ligne.

20. CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Nous vous demandons, autant que faire se peut, de restreindre tout contact physique entre les différents acteurs (par exemple pas de poignées de main, d'étreintes, etc...). Au regard des directives gouvernementales, il est nécessaire de privilégier la qualité à la quantité, en attribuant qu'un seul lot (coupe, médaille, bouquet, cadeau...) par concurrent, permettant ainsi de valoriser les podiums.

Les podiums sont prévus afin que les concurrents appelés respectent la distanciation de 1 mètre entre eux. La préparation des lots remis lors du podium devront être préparés la veille avec l'utilisation obligatoire des masques

Les personnes remettant les lots devront porter des masques.

21. RESUMÉ DU GUIDE SANITAIRE POUR LES MANIFESTATIONS

1 ACCUEIL DES SPECTATEURS



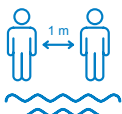
L'organisation doit tout mettre oeuvre afin de permettre à chacun de repérer et d'identifier les différentes zones. Nous vous invitons donc à :

- En amont de la manifestation, prévoir une communication du plan d'aménagement sur les réseaux sociaux, site internet et e-mailing aux participants ;
- Pendant la manifestation :
 - un affichage, en hauteur, des zones réservées aux spectateurs, ou tout autre point de rassemblement possible ;
 - des bandes sonores afin de rappeler les règles de bonne conduite à tenir tout au long de la manifestation.

4 NATATION

Eau libre

Les départs en eau libre doivent être effectués dans un système de départ roulant (type rolling start), avec des vagues de départ spécifiques et une zone d'attente pour les concurrents, avec un espacement clairement marqué de 1 mètre entre chacun



Des intervalles de temps devront être donnés à tous les concurrents pour être présents dans la zone d'attente de départ natation. Les concurrents ne sont pas autorisés à se rassembler en dehors de ces horaires.

Dans la mesure du possible, les concurrents doivent pouvoir sortir de l'eau sans avoir besoin de l'assistance physique de bénévoles. Lorsque cela n'est pas possible, il est recommandé aux volontaires assurant cette fonction de porter des masques, des gants jetables et leur propre combinaison néoprène.

Piscine



Les nages en piscine doivent être effectués dans un système de départ roulant (type rolling start).

Des intervalles de temps exacts devront être donnés à tous les concurrents pour être présents dans la zone d'attente de natation. Les concurrents ne devront pas être autorisés à se rassembler en dehors de ces horaires.

7 RAVITAILLEMENT

Durant toute la durée de cette crise sanitaire, la F.F.TRI. préconise des conditionnements individuels de type barre de céréales ou gels... des fruits non épluchés type bananes ou oranges... permettant aux coureurs d'enlever la peau par eux-même. Pour les boissons, il est préconisé de les fournir en petites bouteilles individuelles ou par l'intermédiaire de gobelets jetables remplis par un volontaire portant des protections adéquates. Les concurrents ne sont pas autorisés à se servir par eux-même.

Ravitaillement intermédiaire

L'organisateur pourra, compte tenu des distances de course ou de la température extérieure, organiser des postes de ravitaillements complémentaires. Les volontaires assurant cette fonction devront respecter les mesures de protection en vigueur au moment de la course.

Ravitaillement final

Chaque concurrent recevra un set de ravitaillement complet dans un sac individuel fermé et ne sera pas autorisé à le consommer sur place.

9 CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE

Au regard des directives gouvernementales, il est nécessaire de privilégier la qualité à la quantité, en attribuant qu'un seul lot (coupe, médaille, bouquet, cadeau...) par concurrent, permettant ainsi de valoriser les podiums.

Les personnes remettant les lots devront porter des masques.



Les concurrents recevant ces trophées pourront porter des masques. L'organisateur mettra gracieusement à disposition l'ensemble de ces EPI, au pied du podium ou recommandera aux concurrents de se présenter avec leurs propres masques.

2 INSCRIPTIONS AUX COURSES & RETRAIT DES DOSSARDS

Inscriptions

Dans la mesure du possible, les inscriptions aux épreuves doivent être effectuées au préalable en utilisant un système d'inscription en ligne.

Retrait des dossards

Seuls les éléments essentiels à la compétition doivent être inclus dans le pack de course, tels que le dossard, la puce, le sticker vélo, le bonnet de bain, etc, le tout remis dans une enveloppe ou un sac fermé.

Le marquage corporel doit être effectué par les concurrents eux-même.

Le nombre maximum de concurrents autorisé dans l'espace de retrait des dossards aura un impact sur la durée d'ouverture des inscriptions.

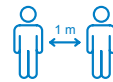
Les mesures d'accueil sur ce poste doivent être identiques aux mesures d'accueil définies pour les commerces au moment du déroulement de l'évènement, tout en prenant en compte à minima :

- la mise à disposition de gel hydroalcoolique ;
- la capacité d'accueil dans la salle est limitée ;
- un sens de circulation unique doit être prévu ;
- les bénévoles assurant la distribution doivent porter un masque ;
- le port du masque pour les concurrents est recommandé ;
- la distanciation physique est signifiée par un marquage au sol.



3 AIRE DE TRANSITION

Les concurrents doivent maintenir une distance de 1 mètre les uns des autres dans la zone d'attente à l'extérieur de la zone de transition.



Dans la mesure du possible, les zones de transition doivent être élargies afin de fournir un espace supplémentaire pour la distanciation physique. Les organisateurs de l'évènement doivent fournir à chaque compétiteur un espace minimum de 2 mètres dans la zone de transition, et la distance entre deux rangées de supports doit être d'au moins 5 mètres.

Lorsque cela n'est pas possible, le nombre de concurrents dans la zone de transition devrait être réduit.

5 CYCLISME



Les concurrents doivent maintenir un écart minimum de 10 mètres entre eux et ceux qui les précèdent. Les règles d'Aspiration Abri restent identiques à celles de notre RGF, sauf pour la distanciation qui est obligatoirement de 10 mètres quelque soit la distance de la partie cycliste.

Les lignes de montée / descente des vélos doivent être élargies pour permettre une distanciation physique suffisante. Vous devez augmenter la zone de dégagement de chaque côté de la ligne de montée / descente pour encourager les concurrents à maintenir une distance physique lors de cette phase spécifique.

La distanciation physique doit être prise en compte sur le segment vélo. Minimiser la dimension et le nombre des sections étroites du parcours. Toute modification du parcours devra être retranscrite dans votre évaluation des risques de l'évènement.

6 COURSE À PIED



Les concurrents doivent éviter de courir directement l'un derrière l'autre, à une distance inférieure à 4 mètres. Si la distance est moindre (par exemple lors d'une manœuvre de dépassement), il est recommandé de ne pas se rapprocher du concurrent dépassé.

Cas particulier du Duathlon :

Les départs des duathlètes doivent être effectués dans un système de départ de type "rolling start". Il sera ainsi nécessaire de définir des vagues de départ spécifiques, ainsi qu'une zone d'attente pour les concurrents avec un espacement clairement marqué de 1 mètre minimum entre chaque concurrent.

Cas particulier du Bike & Run :

Comme pour le Duathlon, le départ doit être effectué en "rolling start". Un espacement en zone d'attente entre les binômes doit être marqué de 1 mètre minimum. Cela ne s'applique pas entre les deux athlètes d'un même binôme. Il en est de même pour la distance de 4 mètres qui ne s'applique qu'entre les différents binômes.

Cas particulier des Raids :

Les concurrents ont pour consigne de ne pas s'échanger les matériels, de ne pas prendre les boîtiers "Sport-Ident" avec leurs mains en course d'orientation, mais uniquement introduire le doigt électronique, sans saisir le boîtier.

Les locations de kayaks, pagaies, gilets de sauvetage, casques... doivent être affectées au concurrent et ne pas être ré-utilisées pendant l'épreuve (pas de rotation entre équipes, ni concurrents).

8 ZONE D'ARRIVÉE

Les rubans d'arrivée ne doivent pas être utilisés.

Demandez aux concurrents de retirer eux-mêmes leurs puces de chronométrage et de les placer dans des récipients, pour éviter que les volontaires n'aient à effectuer cette tâche.

Il ne faut pas permettre aux concurrents de s'allonger ou de s'asseoir dans la zone d'arrivée (sauf en cas de problème médical).



Il est nécessaire de limiter au strict minimum le nombre d'acteurs dans cette zone, et de n'autoriser que des personnes ayant une action dans sa gestion (à titre d'exemple, vous pouvez prévoir : 1 personne pour fluidifier la circulation des athlètes, 1 arbitre, 1 représentant de la chronométrie, et 1 speaker).

Lorsque des volontaires sont requis pour l'accueil des compétiteurs, ils doivent porter des masques ou une visière. Identifiez les bénévoles pour vous assurer que les concurrents ne se rassemblent pas dans la zone d'arrivée.

Privilégiez la mise à disposition des résultats en ligne.

Les photographes, cameramen et journalistes ne sont pas autorisés dans cette zone (même si ces personnes sont accréditées pour accéder aux espaces presse de la manifestation).